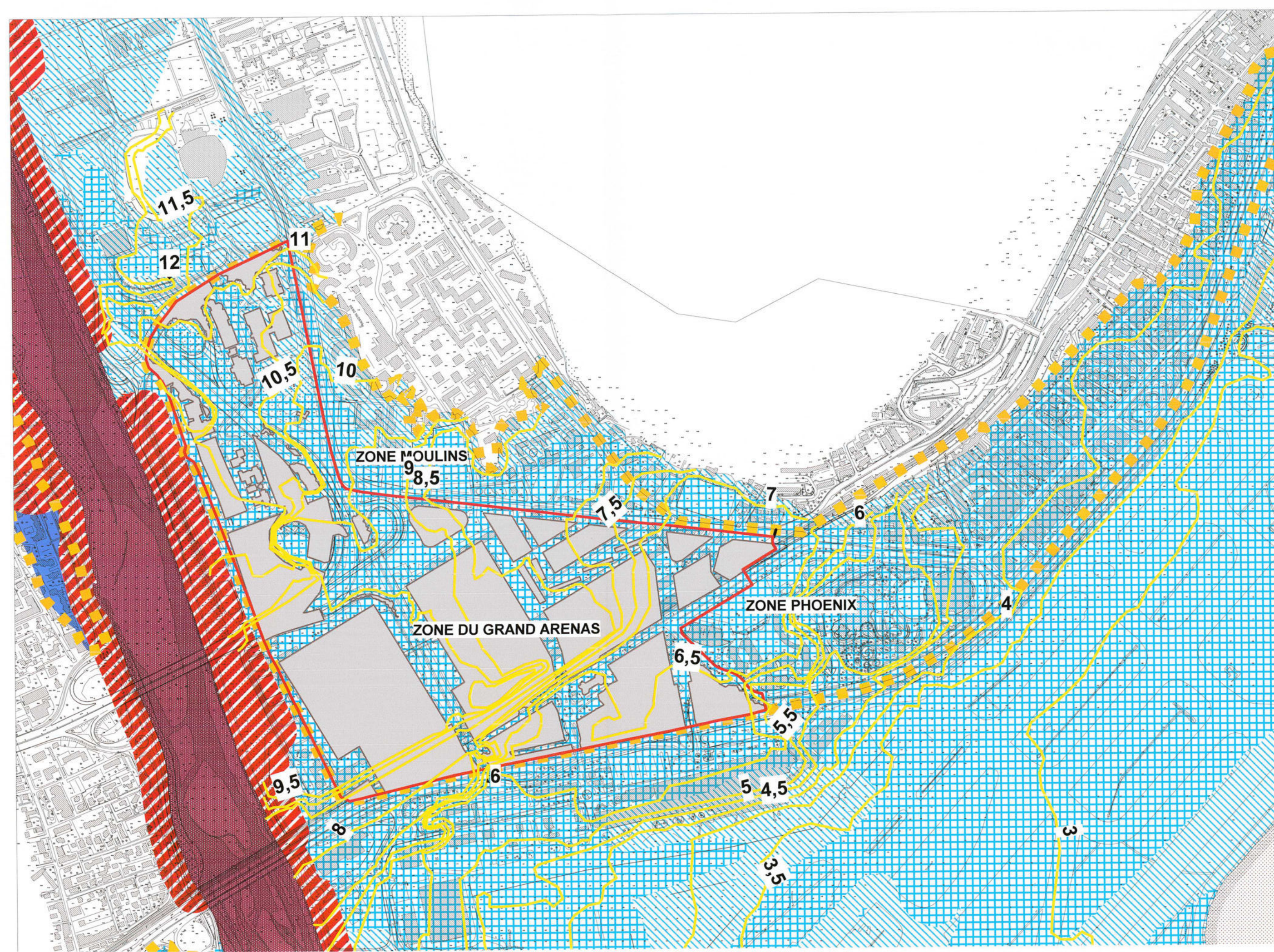


ZONES ROUGES			
	Urbanisation de la zone	Niveau de l'aléa de base	Niveau de l'aléa exceptionnel
R1	Urbanisée ou pas	Fort à très fort	Nul à très fort
R2	Non urbanisée	Faible à modéré	Nul à très fort
R0	Lit mineur endigué du Var et zones d'écoulement principal des vallons et canaux		
R3	Bande de recul à l'arrière des digues et des berges		

ZONES BLEUES			
	Urbanisation de la zone	Niveau de l'aléa de base	Niveau de l'aléa exceptionnel
B1	Urbanisée	Faible	Nul à modéré
B2	Urbanisée	Modéré	Nul à modéré
B3	Urbanisée	Faible	Fort à très fort
B4	Urbanisée	Modéré	Fort à très fort
B5	Urbanisée ou pas	Nul	Faible à modéré
B6	Urbanisée ou pas	Nul	Fort à très fort

LEGENDE		Echelle 1/5000
	Zone du Grand Arenas	
	Zonage SCHAE	
	Zone densément urbanisée	
	ILOTS ETANCHES	
	Côte de référence (Isocotes des hauteurs d'eau) en mètres NGF	



2

PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES

BASSE VALLEE DU VAR

REVISION "PARTIELLE
PLAN DE PREVENTION DES RISQUES
NATURELS PREVISIBLES D'INONDATIONS

Secteur du grand Arenas

Zonage règlementaire

CARTE 6/6 A

Le Préfet des Alpes-Maritimes
SGAD-B 3457
Christophe MIRMAND

Echelle : 1/5000

JUIN 2013

PRESCRIPTION DE LA REVISION PARTIELLE DU PPR : 11 décembre 2012

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 15 mars 2013

ENQUETE DU : 29 avril 2013

AU : 31 mai 2013

APPROBATION DE LA REVISION PARTIELLE PPR : 25 JUIN 2013

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

ALPES-MARITIMES

SERVICE EAU RISQUES